

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5115/78 2

A

OBJET

.....  
.....  
.....  
.....

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d..... qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourr..... être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Copie expédiée le 28-8-09

Veuillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Abel Posse.

of Education, 68

Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 28 août 1909

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire  
connaître que la résolution de la Commission  
directrice n'a pas été favorable à l'acquisition,  
pour les collections de l'Etat, de l'ouvrage qui  
faisait l'objet de votre lettre du 17 mai écoulé.  
Celle oeuvre que nous tenons, Monsieur,  
à votre disposition, pourra être retirée au  
Palais des Beaux Arts, rue du Musée n° 9  
contre la remise d'un récépissé accompagné  
de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de notre considération distinguée

Le Secrétaire

J. Demeter

Recus la peinture qui a été  
dépouillée au musée J. Brunelle  
le 14 mai dernier et a été  
reprise le 3 septembre 1909

pour me Brue  
J. Devaux

Bouelles le 26 août 1909.

Monsieur le Conservateur,

J'ai remis, il y a bientôt 2  
mois, un tableau ancien, à la loge  
du Concierge, rue du Musée 2, et destiné  
à être soumis à l'appréciation de  
la Commission des Musées.

L'on m'avait déclaré que je serais  
informé par écrit de la décision prise.  
Jusqu'à ce jour, je n'ai rien reçu.

Je vous prie, Monsieur le  
Conservateur d'avoir l'extrême obligeance  
de bien vouloir me faire connaître s'il  
est encore nécessaire que mon tableau  
reste à la disposition du Musée, ou si je  
peux le faire reprendre.

H. Basse,

anciennement rue de l'Éducation, 68  
actuellement rue de la Station, 195  
Jette.

Le 17 Mai 1909

Messieurs le Directeur  
& membres directrices des Musées Royaux  
de Belgique



Messieurs,

Croyant être en possession chez moi  
d'un Rubens mesurant 70 cm sur 50 cm environ,  
je me permets de soumettre à votre  
Appréciation la valeur de ce tableau, espé-  
rant trouver acquiescent.

Recevez, Messieurs, mes salutations  
très distinguées.

68. Rue de l'Éducation

A. Boss.